****

Un traitement innovant face aux lymphomes et aux myélomes

Traitement d’exception, le Car-T Cells est désormais considéré comme une thérapie routinière au sein du service d’hématologie clinique du CHU Dijon Bourgogne. Le principe du traitement par Car-T Cells, c’est la fabrication, à partir de lymphocytes T du patient (Lc T autologues), de « super » lymphocytes T, armés pour s’attaquer à la cible tumorale. Les lymphocytes T originels sont prélevés chez le patient par cytaphérèse puis dirigés vers un centre de haute technologie, en Europe ou aux États-Unis, afin d’être transformés puis cultivés jusqu’à obtenir une grande quantité de lymphocytes de type Car-T Cells. Acheminées à Dijon puis conservées dans des conditions très exigeantes, ces cellules génétiquement modifiées sont ensuite injectées au cours d’une seule opération (*one shot*). L’efficacité de ce traitement de haute technologie a été constatée : « *Par exemple, dans le cadre des myélomes, certains patients ont des résultats extraordinaires jamais observés auparavant »,* souligne le docteur Denis Caillot, chef du service d’hématologie clinique du CHU Dijon Bourgogne. *Chez des patients atteints d’un lymphome réfractaire aux traitements conventionnels, le taux de survie à deux ou trois ans passe de 10-15 % à 50 %. Pour les myélomes, nous avons moins de recul mais les résultats sont comparables*. »

Le patient bénéficiant de cette thérapie doit être hospitalisé pendant environ trois semaines. Une semaine avant l’injection, afin de recevoir un traitement immunodépresseur (lymphodéplétion). Puis deux semaines après, afin de prendre en charge les possibles effets secondaires. Il a pu être constaté en particulier un syndrome de relargage cytokinique (CRS) de faible intensité chez la majorité des patients et un peu plus sévère pour 5 à 20 % d’entre eux ; d’autres ont pu manifester des troubles neurologiques qui sont toutefois réversibles. Le coût de ce traitement, pris en charge par l’assurance maladie, est compris entre 300 000 et 400 000 euros. Son efficacité avérée sur des pathologies malignes hématologiques après plusieurs lignes de traitement laisse espérer que cette thérapeutique innovante puisse être proposée, de manière plus précoce, à un plus grand nombre de patients, et qu’elle puisse également, à l’avenir, être déployée dans le traitement de certaines tumeurs solides.

Le CHU Dijon Bourgogne a été accrédité par l’agence régionale de santé en octobre 2019 pour administrer ce traitement. Répondant aux exigences des laboratoires produisant les Car-T Cells, il a, depuis, signé des conventions avec plusieurs d’entre eux. Ce qui lui a permis de traiter, depuis janvier 2020, près de 60 patients souffrant de lymphome ou de myélome. « *C’est une chance pour les patients suivis au CHU de bénéficier de ce traitement, qui n’est proposé que dans une trentaine de centres en France pour les lymphomes et dans seulement 11 pour les myélomes* », souligne Denis Caillot.